

AVIGNON / Bilan positif pour les notaires après une année de « Conseil du coin » !

AVIGNON / Depuis un an, les notaires sont au café du coin chaque premier samedi du mois pour délivrer leurs « Conseils du coin », des conseils gratuits !

Ainsi, en 2015, plus de 500 personnes ont été renseignées par une cinquantaine de notaires dans cinq villes du département sur le droit de la famille, de l'immobilier, de l'entreprise.

« Beaucoup ne savent pas que nous consacrons une grande partie de notre temps dans nos études à délivrer des conseils gratuits car cela fait partie de nos missions de service public, explique Alain Ducros, président de la Chambre des notaires de Vaucluse. C'est pourquoi les notaires sortent de leurs études, pour le faire savoir et répondre gratuitement aux personnes souhaitant avoir un conseil juridique, à la table d'un café. Et le « Conseil du coin » va continuer chaque premier samedi du mois. »

Février 2016 : treizième édition pour les « Conseils du coin » dans toute la France, les notaires sont de plus en plus mobilisés pour privilégier l'accès au droit pour tous !

En Vaucluse, les notaires donneront des conseils juridiques gratuits à Avignon, Carpentras et Orange samedi 6 février de 9 h à 12 h,

Avignon, Café la Place, 3 place Pie,

Carpentras, Le Malaga, 37 place Maurice Charretier,

Orange, Le Café des Négociants, 11-Place Clémenceau.

www.conseilducoin.fr – Twitter : @conseilducoin – Facebook : www.facebook.com/conseilducoin

Toute l'année, les notaires donnent des conseils gratuits tous les jours, dans tous les offices notariaux ! Toutes les

semaines dans les chambres des notaires ! Tous les lers samedis du mois au café du coin !

Pour connaître ce qui est entré en vigueur le 1er janvier :
L'habilitation familiale pour protéger un proche vulnérable,
une alternative à la tutelle ou à la curatelle

Moins de contraintes pour les parents isolés lorsqu'un seul parent exerce l'autorité parentale

Obligation de retrouver les bénéficiaires d'un contrat d'assurance-vie via le nouveau fichier FICOVIE

Des conseils gratuits tous les lers samedis du mois au café du coin !

Le #conseilducoin a pour unique objectif de promouvoir l'accès au droit pour tous et partout en France.

parceque les notaires se sont aperçus que les français ne savaient pas que le conseil était gratuit chez eux.

Cette fois encore, pour reconnaître le café, il sera signalé par une affiche dédiée et les notaires en signe de reconnaissance porteront une écharpe rouge.

Des conseils gratuits toutes les semaines dans les chambres des notaires !

La Chambre des notaires de Vaucluse assure des permanences gratuites et anonymes tous les mercredis matins de 9h à 11h30 à la chambre des notaires, 23 bis rue Thiers, Avignon -04 90 85 24 00.

Des conseils gratuits toute l'année, tous les jours, dans tous les offices notariaux !

«Nos conseils sont gratuits et seulement 35% d'entre eux sont suivis par des actes payants. Demain, avec la réforme Macron, nos conseils seront orientés économiquement et ne seront plus gratuits. Nous voulons montrer que notre cœur de métier n'est Les citoyens aisés pourront se payer le conseil mais les autres ?

Dans quel monde veut-on vivre ? Le droit et la sécurité juridiques sont-ils des marchandises ? Le droit anglo saxon et son modèle du profit à tout prix auront-ils raison de notre société ? » interroge Alain Ducros, président de la Chambre

des notaires de Vaucluse.

<http://www.chambre-vaucluse.notaires.fr> – @chambrevacluse